

Approbation de la convention de
restauration Aerospace Valley.

Conseil d'administration du 6 juillet 2015

Délibération 2015/07/CA-107

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la convention de restauration Aerospace Valley.

Toulouse, le 6 juillet 2015
Le Président



Bertrand MONTHUBERT

Nombre de membres : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 16

Nombre de voix favorables : 16

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0